



Extrait de :

Québec, ville et capitale

Collection Atlas historique du Québec,
Les Presses de l'Université Laval, 2001.

Deuxième partie : Une ville impériale

Premier chapitre : La capitale de la Nouvelle-France

Yvon Desloges, « **Quand fortification rime avec planification urbaine** », p. 72-75.



QUAND FORTIFICATION RIME AVEC PLANIFICATION URBAINE

Québec est la capitale d'une colonie française qui s'étend au début du XVIII^e siècle du golfe du Saint-Laurent au golfe du Mexique. Cette présence française bloque l'expansion des colonies anglaises entre le littoral atlantique et les Appalaches. Dès lors, la colonie devient l'ennemi de l'Anglais, d'autant plus qu'elle concurrence les marchands britanniques dans la traite des fourrures de l'arrière-pays. Dans ce contexte, Québec devient la cible à soumettre et la fonction militaire transcende les autres fonctions urbaines, qu'elles soient économique, politique, éducative ou religieuse.

Bien qu'elle soit une ville du Nouveau Monde, Québec n'en demeure pas moins tributaire des façons de faire européennes. Après tout, l'ennemi est non pas amérindien, mais européen. Le système de défense implanté doit donc pouvoir contrer un siège éventuel et subordonne toute l'assiette foncière à sa réalité. Ces servitudes spatiales se manifestent, d'une part, par la relation entre le plan urbain, l'aménagement du parcellaire et la fortification (ce qui se produit à Québec surtout sous le Régime français, c'est-à-dire aux XVII^e et XVIII^e siècles) et, d'autre part, par les appropriations de terrains en vue de la défense qui se traduit par un conflit entre place forte et croissance urbaine, phénomène qui se matérialise au XIX^e siècle.

Cette élévation dépeint la déclivité du terrain à laquelle doivent s'adapter toutes les enceintes et tous les plans des ingénieurs. Cette vue illustre la haute-ville depuis les hauteurs d'Abraham.

ÉLÉVATION DE QUÉBEC, SELON DUBOIS
BERTHELOT DE BEAUCOURS.
Archives nationales du Canada, DFC/434 B.

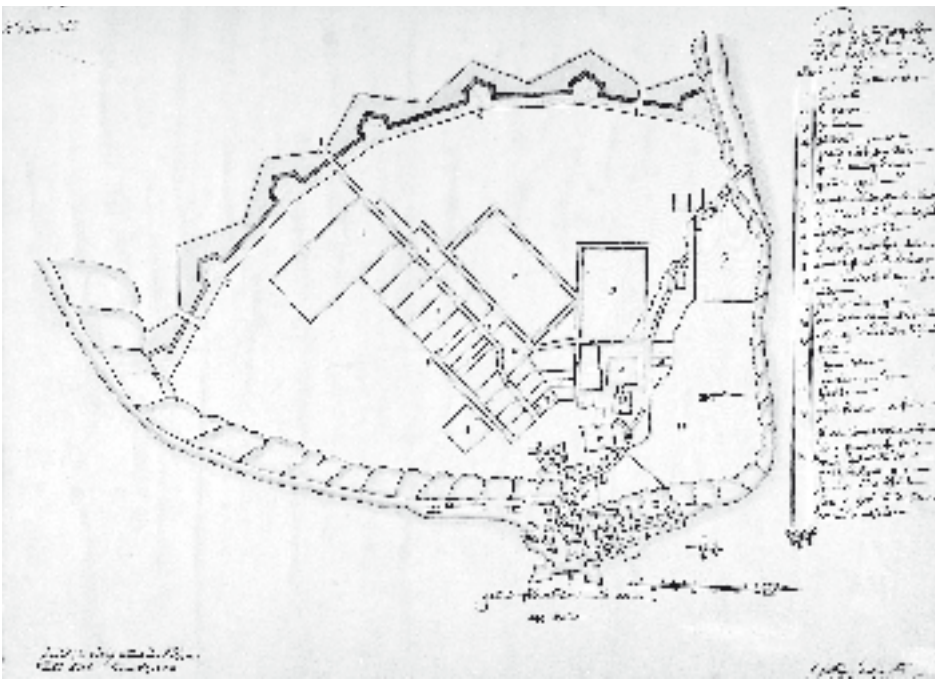
COMPOSER AVEC LE RELIEF

Québec, on l'a vu, présente une configuration topographique particulière. Promontoire s'avancant dans le Saint-Laurent, elle se divise en ville haute et ville basse, cette dernière, large d'à peine quelques dizaines de mètres, verra son espace à construire vite saturé. La ville haute est assise sur un plateau et épouse la forme d'un triangle dont deux des côtés sont escarpés, ce qui lui offre une défense naturelle. Seul l'ouest reste à clore d'une enceinte puisque le siège y sera conduit ; c'est du moins ce dont tous les ingénieurs sont convaincus. Et cette ville haute s'étale sur trois dénivellations qui courent du sud au nord, de sorte que la falaise du Cap-aux-Diamants fait une centaine de mètres de hauteur alors que celle du secteur des casernes au nord n'en fait qu'une trentaine. Ce plateau supérieur du Cap-aux-Diamants se situe vis-à-vis des hauteurs d'Abraham depuis lesquelles l'éventuel siège sera conduit ; or, les hauteurs d'Abraham surplombent le Cap-aux-Diamants de près de trois mètres. Dès lors, cette zone devient névralgique dans le plan de défense urbain.

LE PLAN URBAIN INITIAL

Lorsqu'il fonde Québec en 1608, Samuel de Champlain adopte le concept de comptoir-forteresse, bien que l'établissement soit considéré comme un poste permanent. Son habitation, située en basse-ville, vise trois buts : loger, entreposer et défendre. La construction en 1620 du fort Saint-Louis en haut de la falaise surplombant l'habitation (mais en contrebas des hauteurs du Cap-aux-Diamants) ne vise qu'à assurer la protection du comptoir et il n'est pas conçu comme le noyau d'une future ville. Ainsi, dès les débuts de la colonie, la fonction défensive est prépondérante. Rudimentaires, ces premiers ouvrages répondent toutefois aux besoins de l'époque, alors que les Iroquois constituent la principale menace.





PLAN DE BOURDON.
Archives nationales du Canada,
Jean Bourdon, 1664, NMC 1583.

Le projet de fortification de Jean Bourdon, élaboré en 1664, propose une enceinte adaptée à la configuration du réseau de rues ; les principales convergent vers la place d'Armes et le château Saint-Louis, lieu de garnison.

RUES ET DÉFENSE : LA COMMUNICATION MILITAIRE

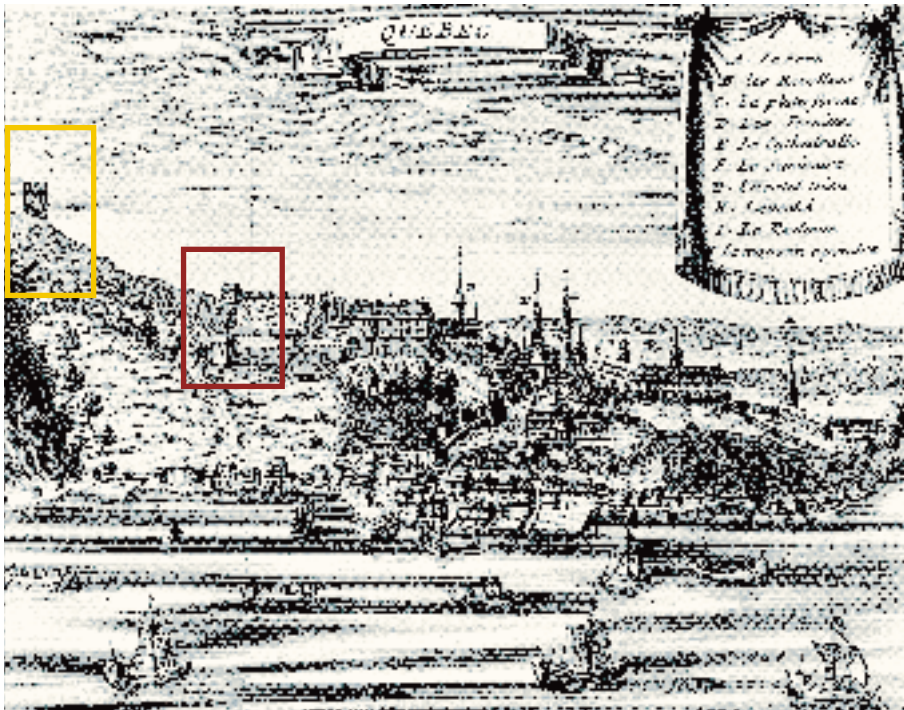
Ayant été conquise par les frères Kirke en 1629, Québec est en ruines lorsque la France en reprend possession trois ans plus tard. Cependant, les nouveaux fiduciaires de la colonie comptent en faire une ville. Comme on l'a vu déjà, la responsabilité de dresser le plan de la nouvelle ville incombe au gouverneur de la colonie, Huault de Montmagny. Il propose de tirer les alignements afin d'ordonner les nouvelles constructions et de tracer le plan d'une forteresse régulière. Le projet de fortification ne se matérialise pas. Toutefois, les plans démontrent une volonté de former une place devant le fort Saint-Louis, d'établir et d'aligner les principaux axes conduisant à la place d'Armes et, enfin, de délimiter la superficie urbaine ; à cela s'ajoute la prescription de l'établissement d'une banlieue. Inspiré des modèles européens courants, ce plan urbain adapté au relief accidenté de Québec s'apparente au plan rayonnant avec le fort Saint-Louis et la place d'Armes comme point de convergence. Dès lors, le plan urbain est subordonné à celui du tracé du système de défense à la manière des préceptes européens.

Louis de Buade, comte de Frontenac et de Palluau, est nommé gouverneur de 1672 à 1682 et de 1689 à 1698. Le 16 octobre 1690, l'amiral Phips se présente devant Québec et envoie un émissaire, Thomas Savage, sommer Frontenac de rendre la ville. Afin que Savage ne constate pas la faiblesse des défenses de Québec, on le mène au fort Saint-Louis les yeux bandés. De plus, pour qu'il croie le site imprenable et la ville très peuplée, les habitants le conduisent par le chemin le plus impraticable qui soit dans la falaise en le bousculant et en criant sans cesse. Arrivé devant Frontenac et les officiers, tous revêtus de leurs habits d'apparat, Savage somme le gouverneur de rendre la ville. C'est alors que Frontenac répond par une phrase dorénavant passée à l'histoire : « Je n'ai point de réponse à faire à votre général que par la bouche de mes canons et à coups de fusil ; qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on envoie sommer un homme comme moi ; qu'il fasse du mieux qu'il pourra de son côté, comme je ferai du mien. » À la suite d'une offensive ratée du côté de Beauport, les Anglais rebroussement chemin, craignant de rester pris par les glaces devant Québec.

Québec demeure une ville ouverte jusqu'à l'écllosion de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Le gouverneur Frontenac, craignant une attaque anglaise sur Québec demande en 1690 au major de ville François Provost d'élaborer la première enceinte de la capitale. Construit à la hâte, composé de redoutes en pierre reliées par des palissades, ce système défensif ne fait que répondre à la définition classique de la fortification, c'est-à-dire entourer la ville. Les connaissances militaires du major Provost laissent à désirer : il délaisse complètement les hauteurs du Cap-aux-Diamants.



FRONTENAC.
Assemblée nationale du Québec,
photographie E. Kedl.



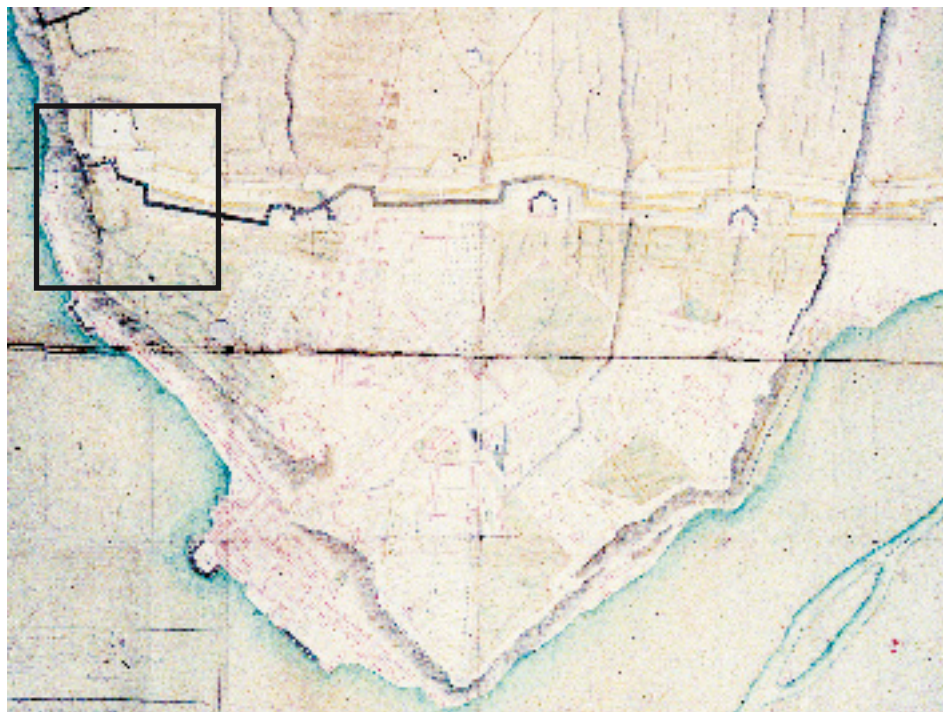
PALISSADE DE PROVOST
VERS 1700.

Archives nationales du Canada,
Le Roy Bacqueville de la Potherie,
Histoire de l'Amérique septentrionale,
1722, C-4696.

Construite en six semaines, l'enceinte du major Provost est composée de onze redoutes en pierre reliées par une palissade de bois. Sur cette illustration, on aperçoit deux des redoutes. À l'ouest, au-dessus de la colline, se dresse la redoute du Cap bâtie par de Beaujours en 1693.

Dans ces circonstances, il devient aisé de comprendre pourquoi Frontenac demande au chevalier de Beaujours d'ériger, à peine trois ans plus tard, une nouvelle enceinte, composée de palissades terrassées avec bastions à laquelle viennent se greffer une redoute sur les hauteurs du Cap et un cavalier sur le plateau intermédiaire. Cette enceinte, bien que régulière, serre toutefois de trop près les habitations de la haute-ville. On lui dénote plusieurs lacunes, notamment le fait que les bastions sont commandés ou enfilés depuis les hauteurs d'Abraham, alors que l'enceinte n'occupe pas toute la superficie des hauteurs du Cap-aux-Diamants. La guerre se termine toutefois sans qu'aucune des fortifications n'ait servi.

Dans sa stratégie pour s'accaparer du trône espagnol au tournant du XVIII^e siècle, Louis XIV décide de mettre en place un empire français en Amérique. Québec, dans le cadre de cette stratégie impériale, doit être fortifiée convenablement. Le successeur momentané de de Beaujours, Levasseur de Neré, présente, dès 1699, un projet de fortification qui allouerait plus d'espace à la croissance urbaine. Parallèlement, il élabore un important projet d'aménagement portuaire pour la basse-ville, de même qu'il voit à l'agrandissement de la place d'Armes. L'ingénieur pousse plus loin : il recommande de rattacher au Domaine du Roi toutes les concessions non construites ; il demande, afin de régulariser les concessions et les alignements en fonction d'un plan urbain, que tout lui soit soumis comme cela se pratique en France. L'initiative ne peut que plaire à la Cour et au ministre des Colonies qui lui confie la responsabilité des alignements des nouvelles rues au détriment du grand-voyer. Il devient de fait le représentant du roi en matière d'urbanisme dans la colonie.



De Beaujours propose de revêtir son enceinte de 1693 de maçonnerie et de construire des redoutes ou des tours bastionnées dans le secteur nord. En encadré la redoute du Cap qui existe toujours et qui est intégrée au bastion du Roi de la Citadelle.

PLAN DE DUBOIS BERTHELOT
DE BEAUJOURS ET DE SON ENCEINTE
DE 1710-1712.

Archives nationales du Canada,
Boisberthelot de Beaujours, 1713, C 21772.
Parcs Canada, PC 100/00/1c-219.



ENCEINTE DE BEAUJOURS
ET BASTIONS DE LEVASSEUR
DE NÉRÉ.

Archives nationales du Canada,
anonyme, 1709. C-15730.

Ce plan de Québec représente l'enceinte construite par de Beaujours en 1693, désignée ici par « la vieille enceinte ». Les bastions érigés plus à l'ouest ont été construits par Levasseur de Néré entre 1700 et 1707. En encadré, l'emplacement de la redoute du Cap.

PROJETS ET RÉALISATIONS DE CHUSSEGROS DE LÉRY

son mémoire qui découle directement de son nouveau projet de fortification en 1710, projet qui reprend essentiellement le tracé de 1693, de Beaujours insiste sur l'importance des communications à l'intérieur de la ville, surtout en fonction de ce qui est nécessaire à la défense. Il constate l'étroitesse des rues et, plus que toute chose, le mauvais alignement des maisons qui nuisent à la circulation, donc aux communications et aux manœuvres militaires.

De Beaujours propose certaines solutions : élargir les grandes rues à 24 pi (8 m), et les petites à 18,5 pi (6 m), largeur suffisante pour deux charrettes de front. Il propose également un programme d'ouverture de nouvelles rues et de lotissement. Bien que ses observations soient cohérentes, ses solutions démontrent quelques lacunes sur le plan des connaissances en urbanisme puisque ses rues sont beaucoup moins larges que celles de Vauban à Neuf-Brisach. Qui plus est, son projet de fortification alloue peu d'espace d'extension à la haute-ville, de sorte que son programme d'ouverture de rues et de lotissement ne revêt qu'une portée limitée. Dès le début du XVIII^e siècle, la fortification entraîne un conflit entre la conception civile et militaire de la planification urbaine. Toutefois, derrière cet apparent conflit, il faut peut-être voir davantage une tentative de régulation de la société coloniale.



VAUBAN.
Musée de la civilisation, dépôt du Séminaire
de Québec, anonyme, 1993, 27951.

Les contradictions du plan de de Beaujours n'échappent pas à ses contemporains coloniaux. La fortification proposée souffre de graves lacunes, alors que son plan d'extension urbaine se dirige vers un cul-de-sac. En fait, l'ingénieur espérait que les communautés religieuses retranchent des terrains de leurs propriétés et les lotissent, ce que feront notamment les jésuites, les augustines de l'Hôtel-Dieu et les récollets. Tous les observateurs subséquents seront unanimes à décrier l'enceinte de 1710 : elle serre de trop près la ville et en empêche la croissance. Un nouvel ingénieur, Gaspard Chaussegros de Léry, dépêché par la métropole en 1716, devra s'attaquer au problème. L'ingénieur se voit confier le mandat de concevoir une nouvelle fortification qui laisserait plus d'espace à l'expansion. Son plan d'extension urbaine et de remembrement parcellaire doit tenir compte de deux facteurs : l'emplacement de la nouvelle enceinte et son intégration au réseau de rues de l'ancienne ville. Or, depuis la construction de l'enceinte de de Beaujours en 1693, la ville a connu une certaine croissance ; entre 1685 et 1716, la population et le nombre de maisons ont doublé. La basse-ville n'offre plus d'espace pour l'expansion, qui a lieu dans la haute-ville depuis 1700.

Bien qu'il ne soit jamais venu à Québec, l'ingénieur militaire Sébastien Le Prestre de Vauban s'est intéressé à la fortification du site : il a publié des mémoires sur la fortification de Québec et a entretenu des rapports avec les ingénieurs présents dans la colonie. En plus de mener la géométrie du flanquement à sa perfection, Vauban a conduit de nombreux sièges qui ont fait sa renommée. Son influence s'est fait sentir pendant plus d'un siècle chez les ingénieurs militaires.